

Travail et cycle de vie

par Suzanne Asselin

Constatations principales

Responsabilité familiale et professionnelle

- La croissance de la proportion de couples avec enfants de moins de six ans et gagnant deux revenus d'emploi est plus marquée au Québec qu'en Ontario et qu'au Canada, de telle sorte que la proportion au Québec est supérieure depuis quelques années. En 2007, chez les couples avec enfants de moins de six ans, la proportion de ceux qui gagnent deux revenus d'emploi est de 71,4 % au Québec, de 66,5 % en Ontario et de 66,9 % au Canada.
- Parmi les couples ayant deux revenus d'emploi, le travail à temps complet pour les deux conjoints lorsque le plus jeune enfant a moins de trois ans est une situation très répandue et encore plus au Québec en 2007 (79,7 % au Québec, 76,1 % en Ontario et 73,6 % au Canada).
- De 1997 à 2007, concernant les familles dont les deux conjoints travaillent à temps complet, la semaine normale de travail (de 35 à 40 heures) chez les deux conjoints est devenue plus courante, et ce, principalement pour les couples dont le benjamin a moins de trois ans. Ainsi, parmi les couples ayant deux revenus d'emploi avec de jeunes enfants, la proportion de couples qui effectuent une semaine normale de travail a grimpé de 40,1 % à 53,1 %.
- Chez les familles monoparentales, le père seul (sans conjointe) a maintenu sa participation au travail entre 70 % et 90 % depuis 1976. En 2007, le travail reste plus répandu chez les pères seuls que chez les mères seules, peu importe l'âge du plus jeune enfant. L'écart le plus important est observable en présence d'enfants de moins de six ans : 75,7 % des pères seuls travaillent comparativement à 64,1 % des mères seules.
- Le travail pour une mère monoparentale est moins fréquent si le benjamin de la famille n'a pas atteint six ans, peu importe le nombre d'enfants. Chez les familles monoparentales dirigées par une femme ayant un seul enfant en 2007, la proportion de mères au travail égale 67,6 % quand l'enfant a moins de 6 ans et 79,2 % si l'enfant est âgé de 6 à 15 ans. Chez les familles monoparentales de deux enfants, les proportions sont pratiquement les mêmes que pour les familles ayant un enfant. La participation faiblit en présence de trois enfants dans la famille lorsque l'enfant est jeune. En effet, si le plus jeune a moins de 6 ans, la proportion de mères seules au travail est de 56,9 % comparativement à 77,8 % si le benjamin est âgé de 6 à 15 ans.

Vieillesse et vie active

- En 2005, le principal motif d'inactivité des personnes sans emploi de 55 à 59 ans est la retraite, ce motif étant déclaré par près de la moitié (46,8 %). Dans le groupe des 55-59 ans, les femmes sans emploi déclarent en plus forte proportion être à la retraite (50,0 %) que les hommes (42,7 %). Alors que les hommes déclarent les mêmes proportions au Québec et au Canada, les femmes québécoises affichent une proportion plus élevée (50,0 %) que les Canadiennes (40,1 %).
- Parmi les personnes inactives, certaines veulent travailler mais ne cherchent pas d'emploi. La proportion est faible en 2007 et en diminution depuis 1997 chez les 55-64 ans (2,4 %, soit 10 800 Québécois par rapport à 4,1 % et 15 800 en 1997). Le principal motif d'inactivité est le mauvais état de santé ou l'incapacité : ce motif est déclaré dans une proportion de 26,9 %.
- Sur l'ensemble de la période étudiée, soit de 1976 à 2007, la proportion de travailleurs âgés à moins de 10 ans de la retraite s'est accrue, beaucoup plus chez les femmes (de 7,5 % à 24,7 %) que chez les hommes (de 11,2 % à 25,4 %). Chez les deux sexes, la baisse de l'âge médian à la retraite a entraîné un rajeunissement de la population de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite et une augmentation de l'effectif, du fait de la taille des cohortes de baby-boomers qui approchent de la retraite.

Introduction

La participation de la personne au sein d'une société prend différentes formes selon qu'on l'envisage sur le plan familial, sur le plan professionnel ou celui des loisirs. Au cours du cycle de vie, la principale forme de participation à la société passe par l'intégration au marché du travail. Dans ce chapitre, deux étapes du cycle de vie retiennent l'attention et sont étudiées en fonction de l'activité professionnelle rémunérée : la responsabilité parentale et le vieillissement. Ces deux étapes nécessitent une adaptation de la vie active qu'il importe d'analyser au moment où nous assistons à des changements démographiques importants. La population vieillissante et la diminution de la population de jeunes rappellent que la société doit adopter des moyens pour assurer un niveau de main-d'œuvre suffisant pour répondre aux enjeux collectifs.

Les données sur la responsabilité familiale et la vie professionnelle portent sur les unités familiales. La participation des parents au travail est examinée sous différents angles (les couples et les parents sans conjoints) et selon l'âge des enfants. Une analyse complémentaire présente la participation de la femme au travail selon la situation familiale.

Quant au lien entre le vieillissement et la vie active, nous l'abordons à l'aide d'un ensemble d'indicateurs relatifs à la fois à la population qui approche de la retraite et celle qui vit une telle transition. La complexité à définir avec précision d'un point de vue statistique ce passage de la vie nous conduit à l'analyser sous divers angles.

La principale source de données retenue est l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada. Les données de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* sont aussi exploitées pour enrichir le portrait du vieillissement et les motifs d'inactivité.

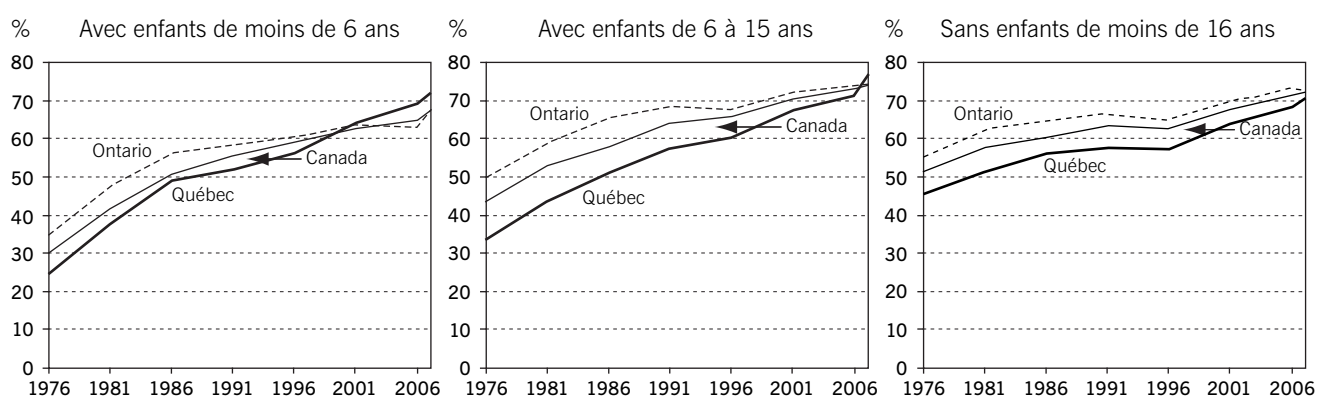
Responsabilité familiale et professionnelle

Couples ayant deux revenus d'emploi

Au fil des 30 dernières années, le travail rémunéré est devenu plus répandu chez les femmes, de sorte que, depuis la fin des années 1980, les couples dont les deux conjoints travaillent sont majoritaires. La proportion de couples gagnant deux revenus d'emploi varie cependant selon l'âge du plus jeune enfant (moins de 16 ans) chez les mères de 25 à 54 ans. Le choix du groupe d'âge des mères de 25 à 54 ans permet de se rapprocher de la population des femmes en âge d'avoir des enfants à la maison, peu importe l'âge du père. Les couples sans enfants de moins de 16 ans à la maison peuvent avoir des enfants de 16 ans et plus vivant à la maison ou ailleurs, ou encore n'avoir aucun enfant. Les composantes du revenu d'emploi sont les salaires, les traitements, les revenus d'un travail autonome agricole ou non agricole.

Figure 4.1

Proportion de couples¹ ayant deux revenus d'emploi selon la présence d'enfants, Québec, Ontario et Canada, 1976-2007



1. Couples dont la conjointe a entre 25 et 54 ans.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au cours des 30 dernières années, la croissance de la proportion de couples gagnant deux revenus d'emploi est évidente tant au Québec qu'en Ontario et qu'au Canada, peu importe l'âge de l'enfant. Au Québec, la proportion est passée de 24,5 % en 1976 à 71,4 % en 2007 chez les couples ayant des enfants d'âge préscolaire (moins de six ans). Chez les couples ayant des enfants âgés de 6 à 15 ans, la hausse est presque aussi spectaculaire, soit de 33,8 % en 1976 à 76,0 % en 2007.
- La progression de la proportion de couples gagnant deux revenus d'emploi est moins forte chez les couples n'ayant pas d'enfants de moins de 16 ans. Au Québec, de 1976 à 2007, la proportion de couples sans enfants de moins de 16 ans et ayant deux revenus d'emploi est passée de 45,5 % à 70,3 %, soit d'un niveau plus fort que chez les couples avec enfants en 1976 à un niveau plus faible.
- Le Québec se démarque de l'Ontario et du Canada par une hausse de la proportion de couples gagnant

deux revenus d'emploi plus prononcée chez les couples ayant des enfants de moins de 16 ans. Pour ces couples, la proportion au Québec dépasse maintenant celles du Canada et de l'Ontario. Chez les couples avec enfants de moins de six ans, à partir d'une position moins avantageuse en 1976, la proportion au Québec surpasse celle de l'Ontario et du Canada depuis le début des années 2000. Ainsi, en 2007, la proportion de ces couples gagnant deux revenus d'emploi est de 71,4 % au Québec, de 66,5 % en Ontario et de 66,9 % au Canada. La politique gouvernementale adoptée au Québec depuis 1997 pour faciliter l'accès des familles aux services de garde a probablement permis aux deux conjoints du couple qui le désirent de participer au marché du travail dans une plus grande proportion.

- En 2007, la plus forte proportion de couples ayant deux revenus est observable chez les couples avec enfants de 6 à 15 ans (76,0 %) comparativement à 72,9 % si l'enfant a de 3 à 5 ans ou à 70,6 % quand l'enfant a moins de 3 ans (données non présentées).

Couples dont l'homme ou la femme travaille

La distinction entre les couples dont l'homme travaille et ceux dont la femme travaille fait ressortir d'autres aspects de la participation au travail rémunéré. Étant donné qu'en général, les femmes participent moins que les hommes au travail, la proportion de couples dont l'homme travaille est plus élevée que ceux dont la femme travaille. Or, cet angle d'analyse permet de voir des variations entre les sexes selon l'âge de l'enfant.

La différence avec la fiche précédente vient de la prise en compte à la fois des couples ayant deux revenus d'emploi et des couples ayant un seul revenu d'emploi, selon le sexe. Quant aux autres aspects méthodologiques, voir la fiche précédente.

Tableau 4.1

Répartition des couples avec ou sans enfants de moins de 16 ans à la maison dont la femme est âgée de 25 à 54 ans selon le nombre de revenus d'emploi, le sexe du parent en emploi et l'âge du plus jeune enfant, Québec, Ontario et Canada, 2007

Nombre de revenus d'emploi		Âge du plus jeune enfant						Total
		< 3 ans	De 3 à 5 ans	< 6 ans	De 6 à 15 ans	< 16 ans	Sans enfants de < 16 ans	
Québec	k	181,7	107,2	288,9	304,0	593,0	543,2	1 136,2
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Couples ayant 2 revenus d'emploi	%	70,6	72,9	71,4	76,0	73,7	70,3	72,1
Couples ayant 1 revenu d'emploi	%	23,7	21,5	22,9	20,8	21,8	24,6	23,1
Couples sans revenu d'emploi	%	5,7	5,6	5,6	3,3	4,5	5,1	4,8
Couples dont l'homme travaille	%	89,8	90,6	90,1	90,7	90,4	84,6	87,6
Couples dont la femme travaille	%	75,1	76,9	75,7	81,9	78,9	80,6	79,7
Ontario	k	284,3	200,9	485,2	574,5	1 059,7	848,1	1 907,8
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Couples ayant 2 revenus d'emploi	%	64,7	69,1	66,5	72,6	69,8	72,6	71,0
Couples ayant 1 revenu d'emploi	%	31,9	28,3	30,4	24,1	27,0	23,0	25,2
Couples sans revenu d'emploi	%	3,4	2,5	3,1	3,3	3,2	4,4	3,7
Couples dont l'homme travaille	%	92,3	92,1	92,2	89,7	90,8	86,0	88,7
Couples dont la femme travaille	%	69,0	74,5	71,2	79,6	75,8	82,1	78,6
Canada	k	726,1	477,8	1 203,9	1 400,6	2 604,5	2 267,1	4 871,6
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Couples ayant 2 revenus d'emploi	%	65,3	69,4	66,9	74,0	70,7	72,1	71,4
Couples ayant 1 revenu d'emploi	%	30,8	27,3	29,4	22,9	25,9	23,1	24,6
Couples sans revenu d'emploi	%	4,0	3,3	3,7	3,1	3,4	4,8	4,1
Couples dont l'homme travaille	%	91,9	92,1	92,0	90,7	91,3	85,9	88,8
Couples dont la femme travaille	%	69,4	73,9	71,2	80,3	76,1	81,4	78,6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au Québec, en 2007, la proportion de couples dont la femme travaille (79,7 %) est moindre que la proportion de couples dont l'homme travaille (87,6 %). Un écart est observable, peu importe la présence d'enfants ou l'âge de ceux-ci. Cependant, la fréquence des couples dont la femme travaille est en hausse selon l'âge des enfants, tandis qu'elle demeure stable quand l'homme travaille. En effet, chez les couples dont la femme travaille, la proportion passe de 75,1 % lorsque l'enfant a moins de 3 ans à 81,9 % si l'enfant a de 6 à 15 ans. La proportion de couples dont l'homme travaille reste la même (autour de 90 %) en présence d'enfants de moins de 16 ans, quel que soit leur âge.
- La proportion de couples avec enfants de moins de 16 ans dont la femme travaille est supérieure au Québec à la proportion observée en Ontario et au Canada. Cette même constatation – faite à la fiche précédente – chez les couples ayant deux revenus d'emploi s'applique ici aussi, mais en considérant en plus les couples ayant un seul revenu. Il faut savoir que, comparativement à l'Ontario et au Canada, les couples ayant un seul revenu sont moins fréquents au Québec quand l'enfant a moins de 16 ans.
- Au Québec, la proportion de couples dont la femme travaille si l'enfant a moins de trois ans est de 75,1 %, tandis qu'elle se situe à 69,0 % en Ontario et à 69,4 % au Canada. L'écart s'atténue lorsque les enfants sont âgés de 6 à 15 ans : 81,9 % au Québec, 79,6 % en Ontario et 80,3 % au Canada.

Couples ayant deux revenus d'emploi selon le régime de travail

Le temps hebdomadaire consacré au travail chez les couples ayant deux revenus d'emploi varie selon la présence et l'âge des enfants. Quatre régimes de travail sont possibles selon que l'homme ou la femme du couple (ou les deux à la fois) travaille à temps complet (30 heures et plus) ou à temps partiel. Par contre, nous ne savons pas si l'horaire travaillé de chacun des conjoints selon les plages de la journée conviennent à la vie familiale. Quant aux aspects méthodologiques, voir la fiche précédente.

Tableau 4.2

Répartition des couples ayant deux revenus d'emploi avec ou sans enfants de moins de 16 ans à la maison dont la femme est âgée de 25 à 54 ans selon le régime de travail du parent en emploi et l'âge du plus jeune enfant, Québec, Ontario et Canada, 2007

Régime de travail		Âge du plus jeune enfant						Total
		< 3 ans	De 3 à 5 ans	< 6 ans	De 6 à 15 ans	< 16 ans	Sans enfants de < 16 ans	
Québec	k	128,2	78,2	206,4	230,9	437,3	382,0	819,3
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
H et F travaillent à temps complet	%	79,7	75,6	78,1	76,4	77,2	79,0	78,0
H travaille à t.complet et F travaille à t.partiel	%	17,3	20,3	18,5	20,0	19,3	15,7	17,6
Autres ¹	%	3,0	4,1	3,4	3,7	3,6	5,3	4,4
Ontario	k	184,0	138,8	322,8	417,1	739,9	615,5	1 355,3
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
H et F travaillent à temps complet	%	76,1	74,1	75,2	73,6	74,3	80,9	77,3
H travaille à t.complet et F travaille à t.partiel	%	20,7	22,1	21,3	22,8	22,2	14,3	18,6
Autres ¹	%	3,2	3,7	3,4	3,6	3,5	4,8	4,1
Canada	k	473,9	331,4	805,3	1 037,0	1 842,2	1 634,7	3 476,9
Total	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
H et F travaillent à temps complet	%	73,6	70,9	72,5	72,4	72,4	79,5	75,7
H travaille à t.complet et F travaille à t.partiel	%	22,9	25,4	23,9	23,9	23,9	15,5	19,9
Autres ¹	%	3,5	3,7	3,6	3,8	3,7	5,0	4,3

1. Autres régimes incluant l'homme et la femme qui travaillent à temps partiel, l'homme travaille à temps partiel et la femme travaille à temps complet et ne s'applique pas (une personne du couple est membre des Forces armées canadiennes).

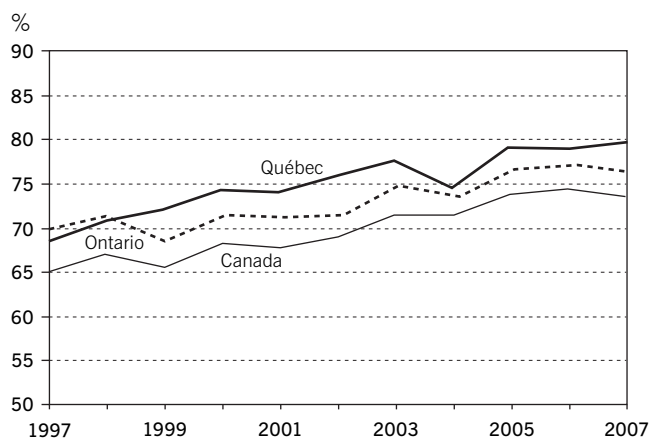
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au Québec, de tous les régimes de travail hebdomadaires, celui selon lequel l'homme et la femme travaillent à temps complet est de loin le plus populaire. En effet, on l'observe chez pas moins de 75 % des couples ayant deux revenus de travail en 2007. Cette proportion est un peu plus forte au Québec (78,0 % comparativement à 77,3 % en Ontario et à 75,7 % au Canada). Pour tous les niveaux géographiques présentés, les couples sans enfants de moins de 16 ans dont les deux parents travaillent (79,0 %) affichent des proportions supérieures aux couples avec enfants (par rapport à 77,2 %), mais l'écart entre ces deux proportions est moindre au Québec.
- C'est au Québec qu'en présence d'enfants, la proportion de couples dont les deux travaillent à temps complet est la plus élevée (77,2 % par rapport à 74,3 % en Ontario et à 72,4 % au Canada). La proportion est supérieure quand l'enfant est jeune. Peu importe le lieu géographique, les couples travaillant à temps complet dont le benjamin a moins de trois ans montrent les proportions les plus fortes (79,7 % au Québec, 76,1 % en Ontario et 73,6 % au Canada).

Figure 4.2

Proportion de couples ayant deux revenus d'emploi, travaillant à temps complet et ayant des enfants de moins de 3 ans, Québec, Ontario et Canada, 1997-2007

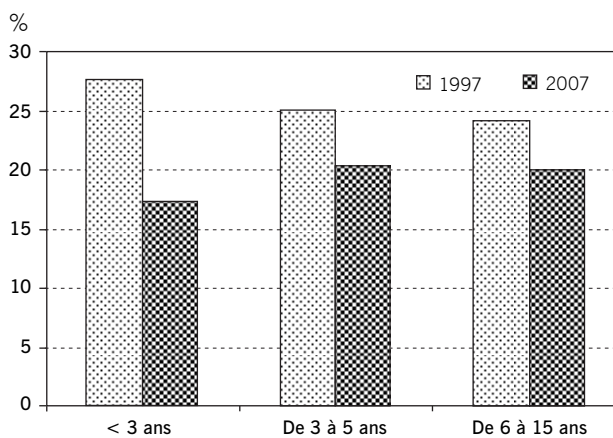


Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Pour ce qui est des couples ayant de jeunes enfants à la maison (de moins de 3 ans), le fait que les deux conjoints travaillent à temps complet a progressé depuis 10 ans (79,7 % par rapport à 68,6 %). Ce renforcement du travail à temps complet pour les deux conjoints se vérifie aussi en Ontario et au Canada, mais de façon plus modérée comme le montre la figure 4.2. On peut constater que l'avance du Québec sur l'Ontario a débuté il y a neuf ans.

Figure 4.3

Proportion de couples ayant deux revenus d'emploi dont l'homme travaille à temps complet et la femme travaille à temps partiel selon l'âge du benjamin, Québec, 1997 et 2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le régime de travail composé d'un emploi à temps complet pour l'homme et d'un emploi à temps partiel pour la femme perd un peu de terrain depuis 1997. La baisse est plus visible chez les couples avec enfants de moins de trois ans, puisqu'ils obtiennent de plus en plus des emplois à temps complet, mais elle touche aussi les couples dont les enfants sont plus âgés.

Couples ayant deux revenus d'emploi selon l'horaire de travail

Des précisions sur les horaires de travail auxquels sont assujettis les deux membres du couple enrichissent l'information sur le régime de travail des couples avec ou sans enfants de moins de 16 ans à la maison. Une semaine à temps complet équivaut à 30 heures et plus. La semaine normale de travail représente de 35 à 40 heures de travail. Les concepts utilisés ici correspondent à ceux des fiches précédentes.

Tableau 4.3

Répartition des couples ayant deux revenus d'emploi avec ou sans enfants de moins de 16 ans à la maison dont la femme est âgée de 25 à 54 ans selon l'horaire de travail du parent en emploi et l'âge du plus jeune enfant, Québec, 1997 et 2007

Horaire de travail hebdomadaire		Âge du plus jeune enfant									
		< 3 ans		De 3 à 5 ans		De 6 à 15 ans		Avec enfants < 16 ans		Sans enfants < 16 ans	
		1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007
Total	k	100,6	128,2	75,6	78,2	208,9	230,9	385,1	437,3	316,3	382,0
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
H et F travaillent à temps complet	%	68,6	79,7	70,8	75,6	72,8	76,4	71,3	77,2	76,3	79,0
H et F travaillent de 35 h à 40 h	%	40,1	53,1	38,6	42,8	37,2	43,9	38,2	46,4	43,1	49,3
H travaille > 40 h et F travaille de 35 h à 40 h	%	12,0	8,7	12,0	10,5	14,6	11,3	13,4	10,4	11,8	9,4
H travaille de 35 h à 40 h et F travaille de 30 h à 34 h	%	6,1	8,5	6,3	8,3	7,4	8,6	6,9	8,5	6,7	8,6
Autres horaires	%	10,8	9,4	13,8	13,9	13,6	12,6	12,8	11,9	14,7	11,7
H travaille à temps complet et F travaille à temps partiel	%	27,6	17,3	25,1	20,3	24,2	20,0	25,3	19,3	18,7	15,7
H travaille de 35 h à 40 h et F travaille de 15 h à 29 h	%	14,6	10,3	11,8	13,3	12,8	10,5	13,1	11,0	9,3	9,7
H travaille > 40 h et F travaille de 15 h à 29 h	%	6,9	3,2	6,6	3,1	5,1	4,7	5,9	4,0	4,5	2,7
Autres horaires	%	6,2	3,8	6,7	4,0	6,3	4,8	6,3	4,3	4,8	3,3
Autres régimes de travail ¹	%	3,4	3,0	4,1	4,1	3,0	3,7	3,4	3,5	5,1	5,3

1. Les autres horaires de travail incluent l'homme et la femme qui travaillent à temps partiel ainsi que l'homme qui travaille à temps partiel et la femme qui travaille à temps complet.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- On sait que, chez les couples ayant deux revenus d'emploi, l'homme et la femme travaillent surtout à temps complet en 2007, et ce régime de travail est en progression par rapport à 1997. On observe aussi une progression de la proportion de couples dont l'homme et la femme travaillent de 35 à 40 heures par semaine.

En 2007, près de la moitié des couples ayant deux revenus d'emploi ont un régime de travail d'une durée de 35 à 40 heures effectué par l'homme et la femme. La bonification de 1997 à 2007 touche à la fois les couples avec enfants (de 38,2 % à 46,4 %) ou sans enfants de moins de 16 ans (de 43,1 % à 49,3 %).

- La semaine normale de travail (de 35 à 40 heures) chez les deux conjoints du couple est devenue plus courante de 1997 à 2007, principalement pour les couples dont le benjamin a moins de trois ans. La proportion de couples s'est élevée de 40,1 % à 53,1 %. Cette forte augmentation a hissé leur proportion à un niveau supérieur (53,1 %) à celui des couples sans enfants de moins de 16 ans (49,3 %).
- De 1997 à 2007, chez les couples dont les deux conjoints travaillent à temps complet mais dont l'homme a une semaine de travail plus longue que celle de la femme, on note une réduction générale des heures travaillées, peu importe la présence ou l'âge des enfants. Deux situations décrivent cette réduction du temps travaillé. Il y a réduction de la proportion de couples dont l'homme travaille plus de 40 heures par semaine pendant que la femme travaille de 35 à 40 heures. Par ailleurs, on note l'augmentation de la proportion de couples dont l'homme travaille de 35 à 40 heures par semaine pendant que la femme travaille de 30 à 34 heures.

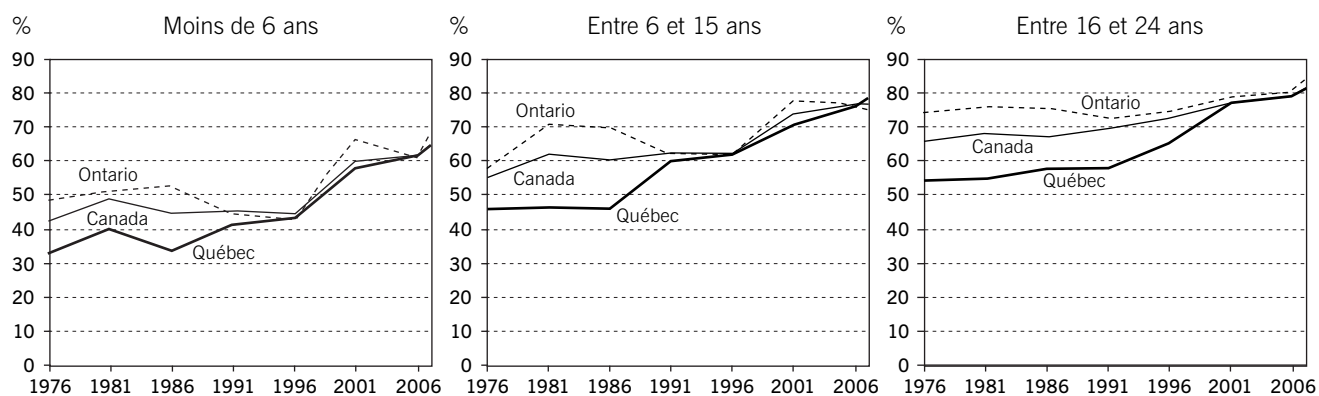
Parents seuls au travail

Chez les familles monoparentales, la participation du parent au travail varie selon son sexe et l'âge du plus jeune enfant. Au Québec, un peu plus des trois quarts des parents seuls sont des femmes.

Les parents seuls considérés ici sont âgés de 25 à 54 ans et vivent avec des enfants de moins de 25 ans. La proportion des parents seuls qui travaillent est établie en retenant ceux qui ont un revenu d'emploi par rapport à l'ensemble des parents seuls. Les pères seuls étant en faible nombre, les données qui s'y rapportent sont sujettes à une plus grande variabilité. Elles sont moins souvent évoquées pour cette raison. Parmi les parents seuls, on distingue ceux dont le plus jeune enfant a moins de 16 ans (moins de 6 ans et de 6 à 15 ans) et ceux dont le plus jeune enfant à la maison est âgé de 16 à 24 ans. La définition du revenu d'emploi est la même que dans les fiches précédentes.

Figure 4.4

Proportion de parents seuls féminins au travail selon l'âge des enfants, Québec, Ontario et Canada, 1976-2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- La progression du travail rémunéré que nous venons de décrire chez les femmes avec enfants vivant en couple est observable aussi chez les mères monoparentales. La croissance est forte pour toutes les mères seules, peu importe l'âge du plus jeune enfant. De 1976 à 2007, la proportion de mères seules au travail avec enfants de moins de six ans est passée de 33,1 % en 1976 à 64,1 % en 2007. Chez les mères avec enfants de 6 à 15 ans, la proportion a grimpé de 46,2 % à 78,4 %. Quant aux mères avec enfants de 16 à 24 ans, l'augmentation de la proportion va de 54,5 % à 81,0 %. La hausse a réduit l'écart entre les mères ayant des enfants de six ans et plus.
- Au Québec comme en Ontario et au Canada, la croissance de la proportion de mères monoparentales au travail avec enfants de moins de 16 ans est plus prononcée depuis la seconde moitié des années 1990. En 2007, quand l'enfant a de 6 à 15 ans, la proportion de mères seules au travail est plus élevée au Québec (78,4 %) qu'en Ontario (75,1 %) et qu'au Canada (77,0 %).

Tableau 4.4

Proportion de parents seuls (sans conjoint) au travail selon le sexe du parent et l'âge du plus jeune enfant (benjamin), Québec, Ontario et Canada, 1976 et 2007

	Père seul				Mère seule			
	Total		Au travail		Total		Au travail	
	1976	2007	1976	2007	1976	2007	1976	2007
	k		%		k		%	
Benjamin a < 6 ans								
Québec	—	7,4	—	75,7	15,4	34,8	33,1	64,1
Ontario	2,4	8,4	79,2	84,5	20,4	66,0	48,5	67,7
Canada	6,7	25,2	80,6	83,3	56,6	155,5	42,6	64,9
Benjamin a de 6 à 15 ans								
Québec	6,8	28,3	89,7	88,0	42,4	94,8	46,2	78,4
Ontario	9,0	35,1	92,2	79,8	55,0	142,8	57,3	75,1
Canada	25,8	97,0	88,0	84,6	152,2	369,1	55,3	77,0
Benjamin a de 16 à 24 ans								
Québec	4,1	16,5	87,8	84,8	15,6	50,4	54,5	81,0
Ontario	6,3	22,0	95,2	84,5	22,7	71,9	74,0	83,4
Canada	16,9	64,1	88,2	85,3	58,7	186,7	65,9	81,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le père seul a maintenu sa participation au travail entre 70 % et 90 % depuis 1976. En 2007, le travail reste plus répandu chez les pères seuls que chez les mères seules, peu importe l'âge du plus jeune enfant. L'écart le plus important est observable en présence d'enfants de moins de six ans : 75,7 % des pères seuls travaillent comparativement à 64,1 % des mères seules.

Mères seules au travail selon le nombre d'enfants

L'absence du conjoint, l'âge du plus jeune enfant et la taille de la famille sont des déterminants majeurs qui influencent l'occupation d'un emploi par le parent unique. Les définitions utilisées dans la fiche « Parents seuls au travail » s'appliquent ici.

Tableau 4.5

Mères seules selon la participation en emploi, le nombre d'enfants de moins de 25 ans à la maison et l'âge du plus jeune enfant (benjamin), Québec, 1997 et 2007

	Total		Au travail			
	1997	2007	1997	2007	1997	2007
	k		%			
Benjamin a < 6 ans	47,3	34,8	20,8	22,3	44,0	64,1
1 enfant	21,0	14,5	11,1	9,8	52,9	67,6
2 enfants	16,2	12,3	7,2	8,4	44,4	68,3
3 enfants	6,6	5,1	2,0	2,9	30,3	56,9
4 enfants et plus	3,5	3,0	—	—	—	—
Benjamin a de 6 à 15 ans	83,0	94,8	51,6	74,3	62,2	78,4
1 enfant	39,2	41,4	23,7	32,8	60,5	79,2
2 enfants	33,3	38,0	21,9	30,1	65,8	79,2
3 enfants	9,0	11,7	5,4	9,1	60,0	77,8
4 enfants et plus	—	3,8	—	2,1	—	55,3
Benjamin a de 16 à 24 ans	51,8	50,4	36,6	40,8	70,7	81,0
1 enfant	35,6	32,2	25,8	25,4	72,5	78,9
2 enfants	12,3	15,6	8,9	13,3	72,4	85,3
3 enfants	3,1	2,3	1,5	2,1	48,4	91,3
4 enfants et plus	—	—	—	—	—	—

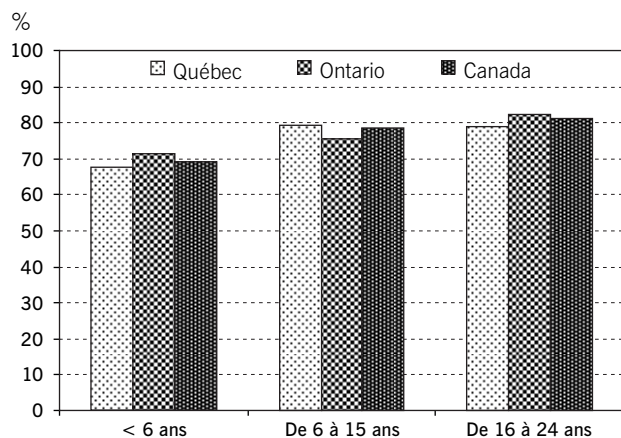
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le travail d'une mère monoparentale est moins fréquent si le benjamin de la famille n'a pas atteint six ans, peu importe le nombre d'enfants. Chez les familles ayant un seul enfant en 2007, la proportion de mères au travail égale 67,6 % quand l'enfant a moins de 6 ans et 79,2 % si l'enfant est âgé de 6 à 15 ans. La proportion est pratiquement la même chez les familles de deux enfants (68,3 % et 79,2 % respectivement, selon l'âge du benjamin). L'écart se creuse en présence de trois enfants dans la famille lorsque l'enfant est jeune. En effet, si le plus jeune a moins de 6 ans, la proportion de mères seules au travail est de 56,9 % comparativement à 77,8 % si le benjamin est âgé de 6 à 15 ans.
- Contrairement aux mères seules d'un enfant de moins de 6 ans qui travaillent en moins forte proportion lorsqu'elles ont trois enfants, les mères seules dont le plus jeune enfant est âgé de 6 à 15 ans travaillent dans des proportions équivalentes, qu'elles aient un, deux ou trois enfants. Lorsque leur benjamin est âgé de 16 à 24 ans, les mères seules travaillent dans une proportion encore plus forte qui augmente, d'ailleurs, avec le nombre des enfants.
- Par rapport à 1997, l'accès des mères monoparentales au travail s'est amélioré. Entre les familles à un ou deux enfants, les différences de participation au travail des mères en présence d'enfants de moins de 16 ans sont disparues. Ainsi, chez les familles avec enfants de moins de six ans en 1997, on constatait un écart important entre la participation au travail des mères de un enfant (52,9 %) et celle des mères de deux enfants (44,4 %). En 2007, les taux sont presque similaires, soit 67,6 % et 68,3 % respectivement.

Figure 4.5

Proportion de mères monoparentales au travail chez les familles à un enfant selon l'âge du benjamin, Québec, Ontario et Canada, 2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Qu'il s'agisse d'une famille à un ou deux enfants, la proportion de mères seules au travail au Québec est supérieure à celles de l'Ontario et du Canada en 2007, si le benjamin de la famille est âgé de 6 à 15 ans. Par exemple, dans le cas d'une famille monoparentale dont l'unique enfant a de 6 à 15 ans, 79,2 % des mères travaillent au Québec, 75,5 % en Ontario et 78,7 % au Canada. Si l'enfant a moins de six ans, les proportions respectives sont de 67,6 %, de 71,3 % et de 69,3 %.

Mères seules au travail selon le régime et l'horaire de travail

Des deux régimes de travail, un emploi à temps partiel (moins de 30 heures) ou un emploi à temps complet, c'est le deuxième régime qui rassemble le plus de travailleurs. La fiche examine surtout dans quelle proportion les mères monoparentales occupent un emploi à temps complet en fonction de l'âge des enfants.

Cette fiche utilise les mêmes concepts que les fiches précédentes concernant les parents seuls (parents âgés de 25 à 54 ans avec enfants de moins de 25 ans).

Tableau 4.6

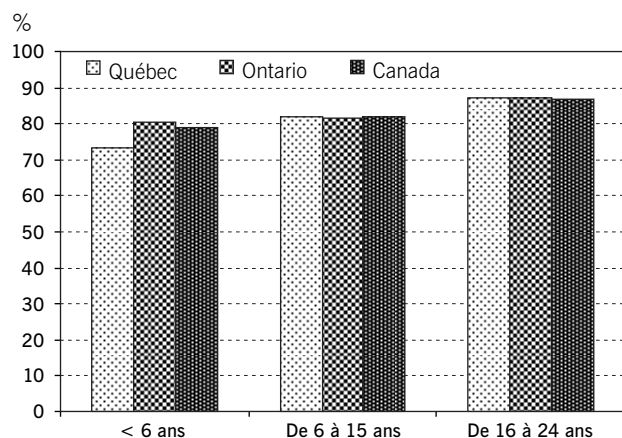
Proportion de mères monoparentales en emploi selon le régime de travail et l'âge du plus jeune enfant de moins de 25 ans (benjamin), Québec, 1997 et 2007

		< 6 ans		De 6 à 15 ans		De 16 à 24 ans	
		1997	2007	1997	2007	1997	2007
Total	k	20,8	22,3	51,6	74,3	36,6	40,8
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
< 30 heures	%	24,0	26,9	22,7	18,4	18,6	12,7
30-34 heures	%	14,4	15,7	12,4	11,0	7,7	11,5
35-40 heures	%	56,7	52,0	59,1	65,8	64,5	70,8
> 40 heures	%	4,8	5,4	5,8	4,7	9,3	4,7

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 4.6

Proportion de mères monoparentales au travail à temps complet parmi celles au travail selon l'âge du benjamin, Québec, Ontario et Canada, 2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Le travail à temps partiel pour une mère monoparentale devient un régime de travail plus attrayant en présence de jeunes enfants, mais demeure moins populaire que le travail à temps complet. En 2007, la proportion de mères seules qui travaillent à temps partiel diminue quand l'enfant vieillit : 26,9 % si le plus jeune enfant a moins de 6 ans, 18,4 % si l'enfant a de 6 à 15 ans et 12,7 % si l'enfant a de 16 à 24 ans. En 1997 comme en 2007, l'importance du travail à temps partiel représente moins du quart des mères seules au travail.
- En contrepartie du régime de travail à temps partiel, la proportion de mères monoparentales en emploi à temps complet s'accroît avec l'âge du benjamin de la famille. En présence d'au moins un enfant de moins de 6 ans, 73,1 % des mères seules qui travaillent occupent un emploi à temps complet en 2007. Les proportions s'élèvent davantage si le plus jeune enfant est plus âgé, soit à 81,6 % (benjamin de 6 à 15 ans) et à 87,0 % (benjamin de 16 à 24 ans).

- On compte une proportion équivalente de mères monoparentales ontariennes, canadiennes et québécoises ayant des enfants de 6 à 24 ans qui travaillent à temps complet en 2007. Cette proportion s'établit autour de 81 % si le benjamin est âgé de 6 à 15 ans et autour de 87 % si le benjamin a de 16 à 24 ans. La situation se révèle différente pour les mères seules avec enfants de moins de six ans en ce sens qu'au Québec, la proportion est moindre : 73,1 % comparativement à 80,3 % en Ontario et à 78,6 % au Canada.
- En 2007, les mères seules au travail font majoritairement une semaine de 35 à 40 heures. Plus le benjamin vieillit, plus la proportion de mères seules adoptant cette durée hebdomadaire de travail augmente. Avec un enfant de moins de six ans, la proportion est de 52,0 %. Elle passe à 65,8 % quand l'enfant est âgé de 6 à 15 ans et à 70,8 % si le benjamin a de 16 à 24 ans.
- Par rapport à 1997, l'horaire à temps partiel chez les mères monoparentales est moins présent en 2007 quand les enfants ont six ans et plus.

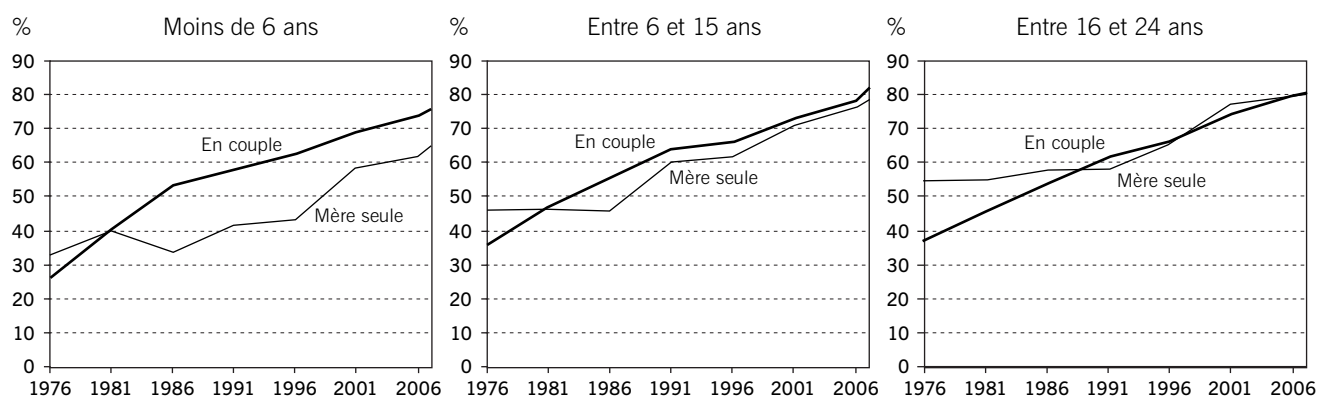
Participation de la femme au travail selon la situation familiale

La famille apparaît sous un jour différent si elle est envisagée du point de vue des personnes qui en font partie. La réalité familiale décrite ci-dessous est celle des femmes adultes, personnes de référence ou conjointes âgées de 25 à 54 ans selon la situation familiale.

La présence d'enfants à la maison est définie selon qu'ils ont 25 ans et moins. La catégorie sans enfants de moins de 25 ans comprend les femmes ayant des enfants de 25 ans et plus et celles qui n'ont pas d'enfants à la maison.

Figure 4.7

Proportion de mères seules et de femmes en couple au travail ayant des enfants selon l'âge des enfants, Québec, 1976-2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Selon la figure 4.7, en 1976, la comparaison des femmes avec enfants au travail selon qu'elles vivent en couple ou sans conjoint montre que les proportions de femmes sans conjoint (peu importe l'âge de l'enfant) sont plus élevées que celles qui vivent en couple. En 2007, c'est le contraire pour les femmes avec des enfants de moins de 16 ans, c'est-à-dire que les proportions sont supérieures chez les femmes vivant en couple à celles des mères seules. Quant aux femmes avec enfants de 16 à 24 ans, les proportions sont presque devenues semblables entre les femmes vivant en couple ou sans conjoint.
- De 1976 jusqu'au milieu de la décennie 1990, la proportion des mères seules au travail a augmenté moins rapidement que celle dont les mères vivent en couple et inversement dans la période 1996-2007, alors que l'augmentation devient plus prononcée pour les mères sans conjoint. En 2007, on constate un rapprochement entre les femmes à l'exception des mères avec enfants de moins de six ans dont l'écart est important : 64,1 % des femmes sans conjoint travaillent par rapport à 75,7 % des femmes vivant en couple.

Tableau 4.7

Répartition des femmes de 25 à 54 ans, personne de référence ou conjointe, avec ou sans enfants de moins de 25 ans à la maison selon la situation familiale, l'occupation d'un emploi et le régime de travail, Québec, 1997 et 2007

Situation familiale		Répartition en nombre		Proportion au travail		En emploi à temps complet parmi les travailleuses	
		1997	2007	1997	2007	1997	2007
Total	k	1 582,2	1 570,9	1 065,2	1 242,4	825,5	1 016,4
	%	100,0	100,0	67,3	79,1	77,5	81,8
Avec enfants de moins de 25 ans	%	63,7	59,7	65,0	78,6	75,1	80,0
En couple	%	52,2	48,3	66,2	79,2	74,4	79,6
Avec enfants de moins de 6 ans	%	19,2	18,4	63,0	75,7	72,8	80,6
Avec enfants de 6 à 15 ans	%	20,8	19,4	69,6	81,9	74,7	78,7
Avec enfants de 16 à 24 ans	%	12,2	10,5	65,3	80,3	76,5	79,5
Parent seul	%	11,5	11,5	59,9	76,3	78,5	81,8
Avec enfant de moins de 6 ans	%	3,0	2,2	44,0	64,1	76,0	73,1
Avec enfants de 6 à 15 ans	%	5,2	6,0	62,2	78,4	77,3	81,6
Avec enfants de 16 à 24 ans	%	3,3	3,2	70,7	81,0	81,4	87,0
Sans enfants de moins de 25 ans	%	36,3	40,3	71,3	79,8	81,3	84,4
En couple	%	22,2	24,1	70,5	80,7	80,8	84,3
Seule ou avec des personnes non apparentées	%	12,9	14,3	74,1	78,1	81,5	85,1
Autre mode de vie ¹	%	1,2	1,9	56,4	81,5	90,6	82,1

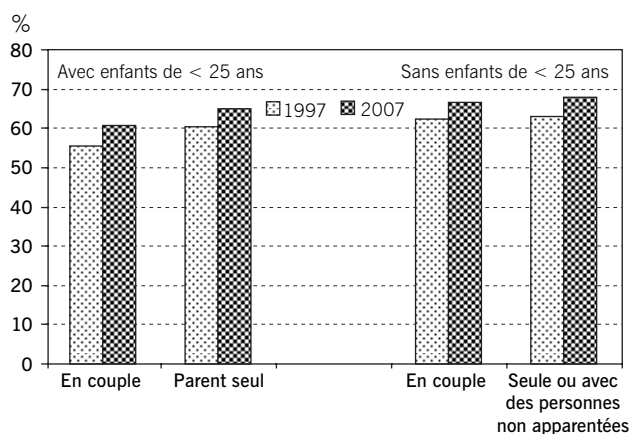
1. Comprend les parents seuls féminins avec enfants de 25 ans et plus et les femmes vivant avec une personne apparentée autre que le conjoint ou un enfant.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- De 1997 à 2007, l'écart entre la participation des femmes au travail avec enfants de moins de 25 ans et les autres femmes (sans enfants) est presque éliminé selon le tableau. En 1997, 65,0 % des femmes avec enfants sont au travail comparativement à 71,3 % sans présence d'enfants de moins de 25 ans. En 2007, les proportions se hissent à 78,6 % et à 79,8 %.

Figure 4.8

Proportion de femmes effectuant un horaire de travail de 35 à 40 heures selon la situation familiale, Québec, 1997 et 2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
 Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Par rapport à 1997, le travail à temps complet gagne du terrain mais à peu près de la même façon, peu importe la situation familiale. Huit travailleuses sur 10 sont occupées à temps complet en 2007. Ce régime est un peu plus courant si la femme n'a pas d'enfants de moins de 25 ans (84,4 % par rapport à 80,0 % en présence d'enfants). En 2007, comme en 1997, parmi les femmes avec enfants de moins de 25 ans, les femmes monoparentales travaillant à temps complet sont légèrement plus nombreuses que celles qui vivent en couple.
- En 2007, une majorité de femmes travaillent selon un horaire de 35 à 40 heures, quelle que soit leur situation familiale. C'était également le cas en 1997 mais, depuis, la proportion de femmes travaillant selon cet horaire s'est accrue. Comme le montre la figure 4.8, en 2007, les femmes avec enfants et qui vivent en couple affichent la plus faible proportion adoptant cet horaire (60,7 %), alors que les femmes sans enfants ne vivant pas en couple affichent la plus haute proportion (68,0 %).

Vieillesse et vie active

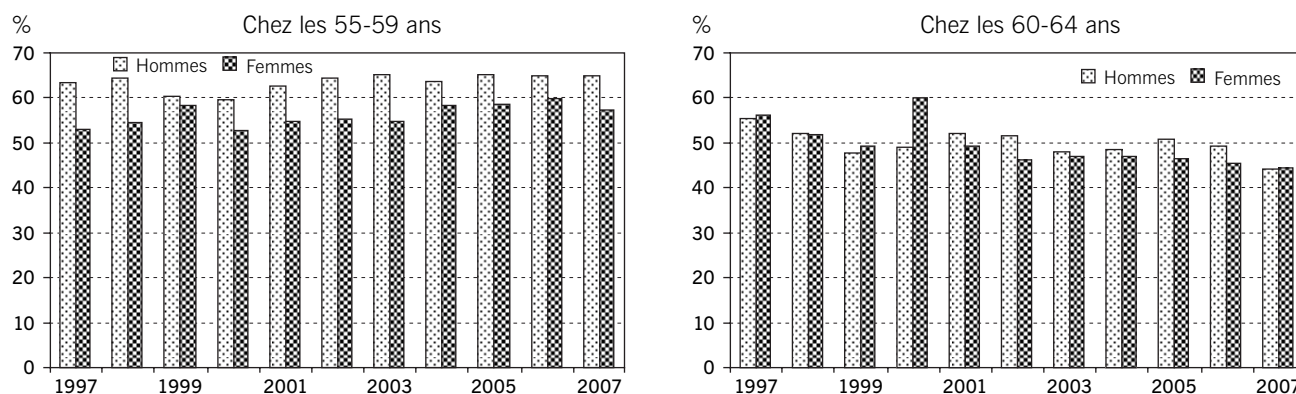
Statut d'emploi des 55-64 ans

Au cours de la période 1997-2007, les personnes de 55 ans et plus ont augmenté leur participation au travail. La croissance touche tous les groupes d'âge et les deux sexes, mais elle est plus marquée chez les femmes. En fin de vie active, plusieurs travailleurs cherchent à réduire le temps consacré au travail, ce qui amène des changements de statut d'emploi par rapport à la permanence et à la durée d'un emploi. Cette fiche décrit les différences de statut d'emploi par âge et sexe chez les 55-64 ans.

Le statut d'emploi est défini selon neuf catégories mutuellement exclusives classant les emplois dits typiques (emplois salariés permanents à temps complet) ou atypiques (autres emplois). Les catégories d'emplois atypiques mettent en évidence la diversité des emplois sans toutefois définir si ces emplois sont accompagnés de conditions de travail moins avantageuses ou précaires comparativement aux emplois typiques. Cette classification est aussi utilisée pour préciser quel type d'emploi, à temps complet ou à temps partiel, a connu une forte variation.

Figure 4.9

Proportion de salariés permanents à temps complet (dits typiques) chez les 55-64 ans selon le sexe et l'âge, Québec, 1997-2007



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- La croissance de l'emploi de 1997 à 2007 se traduit par des mouvements de statut d'emploi divergents entre les 55-59 ans et les 60-64 ans (voir la figure 4.9). Chez les travailleurs de 55 à 59 ans, l'emploi salarié permanent à temps complet dit typique, déjà prépondérant, gagne du terrain. L'augmentation de la proportion de ce statut d'emploi est davantage prononcée chez les femmes (de 52,9 % à 57,3 %)

que chez les hommes (de 63,3 % à 64,9 %). Chez les travailleurs de 60 à 64 ans, l'inverse se produit. L'emploi dit typique perd de l'importance depuis 1997 (une dizaine de points de pourcentage) au point de passer sous la barre des 50 % (44,0 % tant chez les hommes que chez les femmes) pour faire plus de place aux emplois atypiques.

Tableau 4.8

Répartition des travailleurs de 60 à 64 ans selon le statut d'emploi et le sexe, Québec, 1997 et 2007

		60-64 ans			
		Hommes		Femmes	
		1997	2007	1997	2007
Total	k	53,1	86,4	25,0	65,3
	%	100,0	100,0	100,0	100,0
Travailleurs familiaux non rémunérés	%	—	—	—	—
Emplois dits typiques¹	%	55,2	44,0	56,0	44,4
Emplois atypiques	%	44,8	56,0	42,8	55,4
À temps complet	%	28,1	35,7	15,2	15,2
Salariés temporaires	%	4,3	8,6	—	4,9
Autonomes	%	23,7	27,1	12,8	10,3
À temps partiel	%	16,7	20,4	27,6	40,3
Salariés permanents	%	7,3	8,1	18,0	25,9
Salariés temporaires	%	2,1	3,5	—	7,8
Autonomes	%	7,3	8,8	6,4	6,6

1. Emplois salariés permanents à temps complet.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- La hausse des emplois atypiques chez les 60-64 ans est observable dans des statuts différents selon le sexe. Chez les hommes, on enregistre une hausse plus marquée des emplois atypiques à temps complet (de 28,1 % à 35,7 %) et plus modérée des emplois à temps partiel (de 16,7 % à 20,4 %). Du côté des femmes, la croissance provient exclusivement des emplois à temps partiel (de 27,6 % à 40,3 %), laissant inchangée la proportion d'emplois atypiques à temps complet (15,2 %).
- Les hommes et les femmes de 60 à 64 ans ne se concentrent pas dans les mêmes catégories de statuts d'emploi atypiques. Les emplois autonomes à temps complet sont les plus fréquents chez les hommes (27,1 % de tous les emplois en 2007) comparative-ment aux emplois permanents à temps partiel chez les femmes (25,9 % de tous les emplois).

Principal motif d'inactivité chez les 55-69 ans

La fin du cycle de vie professionnelle se situe en général entre 55 et 69 ans. Le passage du marché du travail à la retraite autour de 65 ans en 1976 s'est effectué plus rapidement au cours des années qui ont suivi jusqu'en 1995, abaissant de cinq ans l'âge médian à la retraite. Depuis 1996, il s'est fixé autour de 60 ans.

Selon l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC), en 2005, environ 75 % de la population âgée de 45 à 74 ans n'a aucune limitation d'activités et peut vaquer à ses occupations. L'enquête demande aux personnes qui sont sans emploi (les chômeurs et tous les inactifs), au cours de la semaine de référence de l'enquête, quel est le principal motif d'inactivité : la retraite, un problème de santé ou un autre motif. Ces personnes constituent un bassin de main-d'œuvre potentielle.

Tableau 4.9

Répartition de la population sans emploi¹ de 55 à 69 ans selon le motif d'inactivité, le sexe et l'âge, Québec et Canada, 2005

		Québec			Canada		
		55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans
Hommes	k	119,5	115,2	115,8	305,1	384,6	413,1
Ne travaillent pas	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Problème de santé	%	31,4	14,9	()	32,6	19,1	10,9
Motif non lié à la santé	%	68,6	85,1	93,1	67,4	80,9	89,1
À la retraite	%	42,7	75,4	90,7	42,0	67,0	84,2
Autre motif ²	%	25,9	()	()	25,4	13,9	()
Femmes	k	153,4	165,5	123,5	472,4	550,2	533,4
Ne travaillent pas	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Problème de santé	%	21,5	13,3	()	23,8	15,0	5,7
Motif non lié à la santé	%	78,6	86,7	94,3	76,2	85,0	94,4
À la retraite	%	50,0	72,2	91,6	40,1	64,4	89,1
Autre motif ²	%	28,5	14,4	()	36,1	20,5	5,2
Les deux sexes	k	272,9	280,7	239,3	777,5	934,8	946,5
Ne travaillent pas	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Problème de santé	%	25,8	14,0	()	27,3	16,7	7,9
Motif non lié à la santé	%	74,2	86,0	93,8	72,7	83,3	92,1
À la retraite	%	46,8	73,5	91,1	40,9	65,5	87,0
Autre motif ²	%	27,4	12,5	()	31,9	17,8	5,1

() Échantillon trop petit pour permettre la publication du résultat.

1. Les personnes sans emploi incluent les personnes inactives et celles en chômage.

2. Autre motif inclut les raisons familiales et personnelles, un conflit de travail, une mise à pied, un emploi saisonnier, l'horaire de travail ne convient pas, pas de travail disponible, la recherche d'un emploi, les études et autres.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Au Québec, en 2005, le motif d'inactivité le plus important de la population sans emploi de 55 à 69 ans, peu importe le sexe, est la retraite. Chez les 55-59 ans, près de la moitié déclarent ce motif (46,8 %). Comme on s'y attend, ce motif prend de l'importance avec l'âge : 73,5 % des 60-64 ans et 91,1 % des 65-69 ans.
- Les femmes déclarent en plus forte proportion être à la retraite dans le groupe des 55- 59 ans (50,0 %) que les hommes (42,7 %). Entre 60 et 64 ans, ce motif est un peu plus souvent rapporté par les hommes : 75,4 % comparativement à 72,2 % chez les femmes. Toutefois, l'enquête ne détermine pas si la personne déclarant la retraite comme principal motif a quitté son emploi pour une raison de santé ou une autre raison.
- Chez les personnes sans emploi de 55 à 64 ans, le motif de la retraite est plus souvent déclaré au Québec qu'au Canada, surtout par les femmes. Par exemple, en 2005, l'écart est très prononcé chez les femmes de 55 à 59 ans : une proportion de 50,0 % des Québécoises et 40,1 % des Canadiennes. Les hommes de ce groupe d'âge au Québec et au Canada déclarent la même proportion, soit autour de 42 %. Chez les femmes et les hommes de 60 à 64 ans, des différences géographiques sont aussi comptabilisées, le Québec montrant des fréquences supérieures par sexe à celles du Canada.
- Avoir un problème de santé empêchant le travail est aussi un motif d'inactivité de la population sans emploi de 55 à 59 ans, mais il est rapporté moins souvent, au deuxième rang. Au Québec, la proportion chez les hommes déclarant des problèmes de santé est plus élevée (31,4 %) que chez les femmes (21,5 %). Des proportions presque semblables sont observables selon le sexe au Canada.

Principal motif d'inactivité chez les 55-64 ans sans emploi et voulant travailler

L'Enquête sur la population active fournit le principal motif d'inactivité chez les personnes sans emploi (personnes inactives seulement) qui ne cherchent pas un travail mais désirent travailler. Dans cette enquête, la collecte d'information sur les motifs d'inactivité est effectuée sur un sous-groupe de la population inactive alors que, pour la fiche précédente, la population visée par l'Enquête sur la santé et les collectivités canadiennes rassemble toutes les personnes inactives et en chômage.

La population retenue est âgée de 55 à 64 ans et l'analyse porte sur l'ensemble des deux sexes en raison de résultats peu fiables par sexe. Il faut garder à l'esprit que la population de femmes inactives est plus nombreuse à tous les âges que celle des hommes.

Tableau 4.10

Nombre et proportion d'inactifs de 55 à 64 ans voulant travailler selon le principal motif d'inactivité, Québec, 1997-2007

	Total des inactifs k	Inactifs voulant travailler		Principal motif ¹	Part relative de ce motif %
		Nombre k	Proportion parmi les inactifs %		
1997	382,2	15,8	4,1	⇒ Croient qu'il n'y a pas de travail	40,5
1998	389,2	14,9	3,8	⇒ Croient qu'il n'y a pas de travail	41,6
1999	403,0	14,0	3,5	⇒ Croient qu'il n'y a pas de travail	39,3
2000	405,5	12,4	3,1	⇒ Croient qu'il n'y a pas de travail ⇒ Attendent un rappel ou une réponse	27,4 26,6
2001	425,3	11,7	2,7	⇒ Croient qu'il n'y a pas de travail	23,9
2002	423,5	14,0	3,3	⇒ Maladie ou incapacité	22,1
2003	416,8	12,6	3,0	⇒ Croient qu'il n'y a pas de travail ⇒ Maladie ou incapacité	19,8 19,0
2004	424,4	14,9	3,5	⇒ Maladie ou incapacité	25,5
2005	439,2	14,7	3,3	⇒ Maladie ou incapacité	20,4
2006	447,0	12,2	2,7	⇒ Maladie ou incapacité	23,0
2007	445,1	10,8	2,4	⇒ Maladie ou incapacité	26,9

1. Excluant « Autres raisons » regroupant différents motifs très variés.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec

- Le désir de travailler pour une personne inactive de 55 à 64 ans représente une faible part de tous les inactifs de ce groupe d'âge. Des 445 100 inactifs de 55 à 64 ans au Québec en 2007, une proportion de 2,4 % (10 800 Québécois) veut travailler sans toutefois offrir ses services.
- Depuis 1997, la tendance générale est une augmentation de l'activité sur le marché du travail et, par conséquent, une réduction de l'inactivité. Chez les 55-64 ans, la proportion de personnes inactives parmi la population diminue. Parmi les personnes inactives, la proportion de celles qui veulent travailler est en baisse depuis 1997; elle est passée de 4,1 % à 2,4 %.

Tableau 4.11

Population inactive de 55 à 64 ans voulant travailler selon la durée écoulée depuis le dernier emploi, Québec, 1997-2007

	Inactifs voulant travailler	Durée écoulée depuis le dernier emploi	
		12 mois et moins	Plus de un an
	k	%	
1997	15,8	39,2	56,3
1998	14,9	37,6	59,1
1999	14,0	45,0	53,6
2000	12,4	38,7	58,1
2001	11,7	36,2	56,9
2002	14,0	29,3	67,9
2003	12,6	35,7	61,1
2004	14,9	31,1	67,6
2005	14,7	32,0	64,6
2006	12,2	40,2	56,6
2007	10,8	38,0	58,3

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

- En 2007, le principal motif des personnes inactives de 55 à 64 ans, empêchant la recherche d'un emploi, est un mauvais état de santé ou une incapacité. Des 10 800 Québécois inactifs voulant travailler, une proportion de 26,9 % déclarent ce motif. Aux deuxième et troisième rangs, les motifs sont d'ordre conjoncturel : en attente d'un rappel ou d'une réponse de l'employeur ou découragé et convaincu qu'il n'y a pas de travail disponible.
- La presque totalité des personnes inactives de 55 à 64 ans voulant travailler mais sans chercher un emploi ont déjà travaillé. Quelque 6 inactifs sur 10 désirant travailler ont une expérience de travail remontant à plus de un an. Leur principal motif de ne pas chercher d'emploi est engendré par un problème de santé (données non présentées). Quant aux 4 autres inactifs sur 10 qui ont une expérience de travail plus récente, on ne peut dire avec précision le principal motif d'inactivité étant donné leur faible nombre par motif.

Taux de retraités récents pour 1 000 actifs

Le taux de retraités récents pour 1 000 actifs mesure la proportion de travailleurs récemment retraités (inactifs) parmi la main-d'œuvre (actifs) d'un groupe d'âge donné. Afin d'atténuer les variations annuelles observées par âge et sexe, le taux est établi par période quinquennale (données cumulatives de la période). Les périodes choisies vont de 1976-1980 à 2001-2005. Toutefois, pour établir une comparaison avec la plus récente période disponible, soit 2006-2007, une période biennale est exceptionnellement aussi calculée, soit 2001-2002.

Le taux s'applique aux répondants de 50 ans et plus à l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada. Parmi eux, les retraités sont les personnes qui ne travaillent pas au moment de l'enquête¹ et ont cessé le travail pour la retraite au cours des 12 derniers mois.

Cette mesure de la retraite demeure une approximation. En effet, le nombre de retraités peut être sous-estimé en raison de l'exclusion des personnes qui ont quitté un emploi à la suite d'une mise à pied ou pour des raisons de santé par exemple, mais dont le motif s'est traduit ensuite par un départ à la retraite. Il n'existe pas une seule définition de la retraite. Cette transition entre l'activité et l'inactivité peut être définitive ou s'échelonner sur une certaine période ou elle peut être réversible (retour au travail).

Tableau 4.12

Estimation¹ du taux de retraités récents pour 1 000 actifs selon l'âge et le sexe, Québec, 1976-2007

	50-54 ans		55-59 ans		60-64 ans		65-69 ans		70 ans et plus	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	Taux pour 1 000 actifs									
1976-1980	2,1	3,8	10,4	9,4	52,8	46,9	328,7	250,7	216,7	109,6
1981-1985	3,9	5,4	20,6	18,3	78,3	66,6	431,9	240,9	178,7	81,6
1986-1990	9,0	5,6	37,4	26,8	106,9	90,9	292,5	208,9	138,1	90,2
1991-1995	11,7	7,1	42,8	30,1	110,6	119,4	235,7	269,6	76,9	130,1
1996-2000	14,0	25,2	53,5	64,1	99,2	142,3	283,9	216,5	111,1	96,9
2001-2005	6,5	10,7	37,8	45,7	68,0	115,8	252,5	178,9	147,9	146,1
2001-2002	6,2	9,9	43,5	45,9	76,4	120,8	260,5	163,5	157,6	115,4
2006-2007	7,9	5,2	43,2	43,5	76,0	90,4	202,8	175,0	119,4	144,1

1. Taux calculé à partir de données cumulatives des retraités récents et des actifs sur une période quinquennale ou biennale. Par exemple, il faut lire qu'en 2006-2007, chez les hommes de 55 à 59 ans, la proportion de retraités récents parmi la main-d'œuvre est de 43,2 pour 1 000 actifs de ce groupe d'âge.

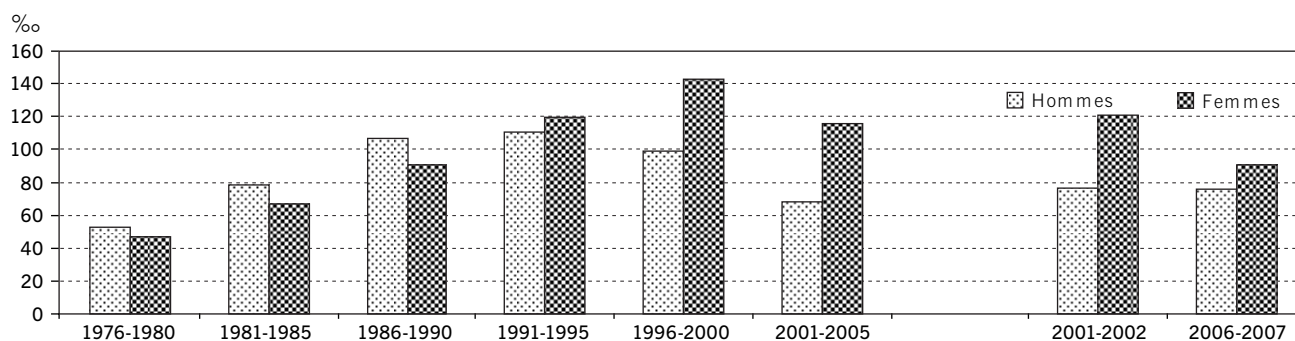
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation de l'Institut de la statistique du Québec.

- Le groupe d'âge quinquennal qui présente le plus haut taux de retraités récents pour 1 000 actifs, quel que soit le sexe, est celui des 65-69 ans. En effet, chez les 65-69 ans, le nombre de retraités (au numérateur) se maintient à un niveau inférieur mais tout de même proche de celui des 55-59 ans et des 60-64 ans,

tandis que le nombre d'actifs (au dénominateur) est en forte diminution. En 2006-2007, le taux de retraités récents chez les 65-69 ans est de 202,8 pour 1 000 actifs chez les hommes et de 175,0 retraitées pour 1 000, chez les femmes.

- 1. Après la collecte, par souci d'attribuer le moment du départ à la retraite le plus près possible de la date de cessation d'emploi, Statistique Canada a calculé pour chaque répondant le mois de fin de l'emploi en remplacement de la date du mois de la collecte.

Figure 4.10

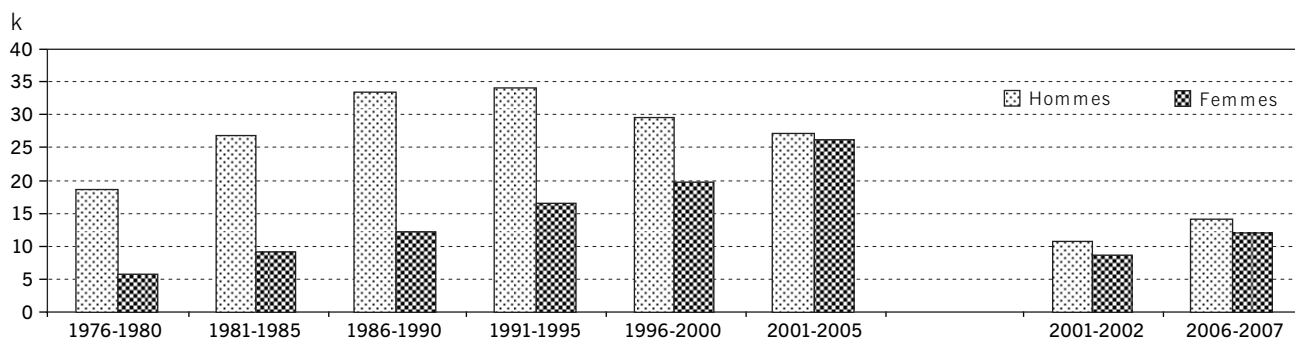
Taux de retraités récents¹ de 60 à 64 ans pour 1 000 personnes actives selon le sexe et la période, Québec, 1976-2007

1. Taux calculé à partir de données cumulatives des retraités récents et des actifs sur une période quinquennale ou biennale.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 4.11

Nombre de retraités récents¹ de 60 à 64 ans selon le sexe et la période, Québec, 1976-2007

1. Calculé à partir de données cumulatives des retraités récents sur une période quinquennale ou biennale.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Avant la décennie 1990, les hommes, peu importe le groupe d'âge, présentent un taux de retraités récents par 1 000 actifs supérieur à celui des femmes mais, depuis, la situation inverse est plus fréquente et elle persiste chez les 60-64 ans.
- Aux âges de 60 à 64 ans, la dominance du taux de retraités récents chez les femmes par rapport aux hommes, depuis les années 1990, provient d'un changement dans la composante du nombre de retraités récents (numérateur) par sexe. En effet, la figure montre qu'à partir des années 1990, la hausse du nombre de retraites pour les femmes se continue alors qu'on observe une baisse chez les hommes. Quant au nombre d'actifs (dénominateur), les années 1990 et 2000 montrent une évolution semblable chez les deux sexes.

Travailleurs à moins de 10 ans de la retraite

Depuis les années 2000, l'âge médian de la retraite au Québec se situe autour de 60 ans, c'est-à-dire que la moitié des retraités récents ont pris leur retraite avant ou à cet âge et l'autre moitié, à un âge plus avancé. Cette statistique est calculée annuellement avec précision. Le travailleur qui est à 10 ans et moins de l'âge médian de la retraite est défini comme un travailleur à moins de 10 ans de la retraite. Pour calculer la proportion de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite, on divise le nombre de travailleurs à moins de 10 ans de l'âge médian de la retraite (plus ou moins 50 ans et plus) par l'ensemble des travailleurs (15 ans et plus). Par exemple, si l'âge médian à la retraite est de 60 ans, le numérateur est le nombre de travailleurs de 50 ans et plus et le dénominateur est le nombre de travailleurs de 15 ans et plus. Le tout est exprimé en pourcentage.

La période quinquennale (moyenne pour la période) retenue atténue les variations annuelles observées par sexe, soit de 1976-1980 à 2001-2005. Par contre, pour établir une comparaison avec la plus récente période disponible, soit 2006-2007, une période biennale est exceptionnellement aussi calculée, soit 2001-2002.

Le numérateur de cet indicateur est influencé par le nombre de travailleurs appartenant au groupe d'âge visé qui est lui-même défini en fonction de l'âge médian et des personnes ayant pris une retraite. Sur un historique de 30 ans, il faut donc considérer l'influence des générations nombreuses de baby-boomers qui se rapprochent de l'âge de la retraite. Il faut également se rappeler que l'âge médian à la retraite a chuté, de 1976 à 1995 environ, et qu'il s'est stabilisé ensuite.

Tableau 4.13

Nombre de retraits de travailleurs ayant pris une retraite, nombre d'arrivées et proportion de travailleurs s'approchant à moins de 10 ans de la retraite selon le sexe, Québec, 1976-2007

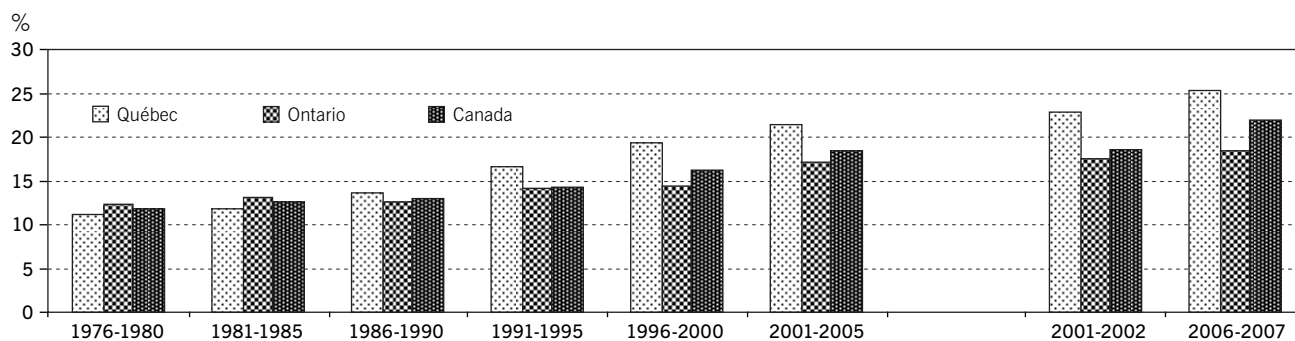
Période	Génération à moins de 10 ans de la retraite		Proportion de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite %	Total des travailleurs à moins de 10 ans de la retraite	Sortie ¹ de travailleurs devenus retraités n	Entrée ² de travailleurs s'approchant de la retraite
	Âge minimum considéré	Génération la plus jeune née en				
Hommes						
1976-1980	55 ans et plus	1925	11,2	185 100	12 800	..
1981-1985	54 ans et plus	1931	11,9	194 400	15 100	9 300
1986-1990	52 ans et plus	1938	13,6	240 200	17 600	45 800
1991-1995	50 ans et plus	1945	16,6	283 800	17 700	43 600
1996-2000	50 ans et plus	1950	19,3	346 200	21 700	62 400
2001-2005	50 ans et plus	1955	21,4	414 200	21 200	68 000
2001-2002	49 ans et plus	1953	22,9	435 700	19 400	..
2006-2007	50 ans et plus	1957	25,4	509 400	25 800	73 700
Femmes						
1976-1980	55 ans et plus	1925	7,5	72 700	3 800	..
1981-1985	53 ans et plus	1932	9,6	106 300	5 000	33 600
1986-1990	52 ans et plus	1938	10,0	130 300	5 800	24 000
1991-1995	51 ans et plus	1944	11,7	160 600	7 000	30 300
1996-2000	48 ans et plus	1952	19,0	278 100	16 100	117 400
2001-2005	49 ans et plus	1956	20,9	349 700	16 200	71 600
2001-2002	49 ans et plus	1953	20,5	328 700	12 800	..
2006-2007	49 ans et plus	1958	24,7	445 800	18 100	117 100

1. Nombre de retraités récents en moyenne par période.

2. Ajout de travailleurs s'approchant de la retraite en moyenne par rapport à la période précédente.

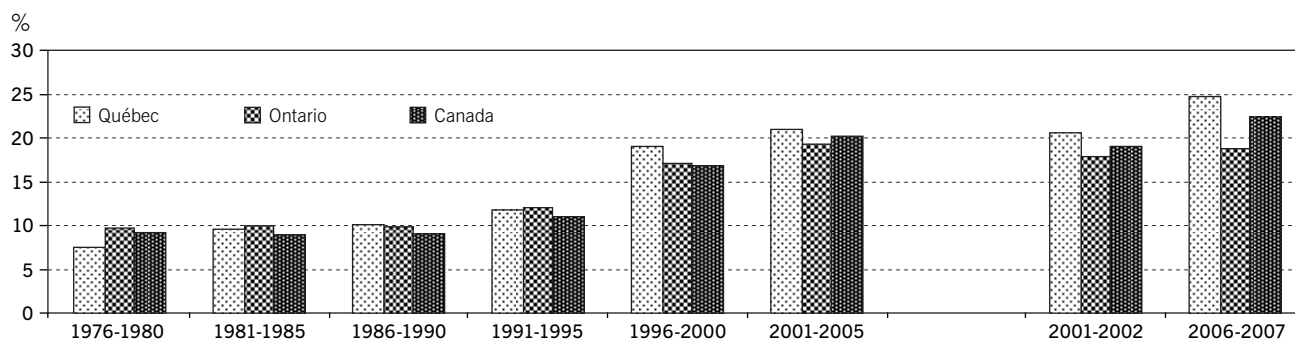
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 4.12

Proportion de travailleurs masculins à moins de 10 ans de la retraite, Québec, Ontario et Canada, 1976-2007Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 4.13

Proportion de travailleurs féminins à moins de 10 ans de la retraite, Québec, Ontario et Canada, 1976-2007Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- Sur l'ensemble de la période étudiée de 1976 à 2007, la proportion de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite s'est accrue. Cette augmentation provient d'une conjonction de deux facteurs. Le premier est la diminution de l'âge médian de la retraite. La population de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite passe du groupe des 55 ans et plus au groupe des 50 ans et plus. Le deuxième facteur est l'augmentation de la taille des cohortes au fur et à mesure que les baby-boomers s'approchent de la sortie du marché du travail, dont on peut voir l'effet à partir de 1996-2000.
- Chez les femmes, la proportion de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite s'est élevée beaucoup plus que chez les hommes. En effet, selon le tableau, de la période 1976-1980 à 2006-2007, la proportion chez les femmes grimpe de 7,5 % à 24,7 %, pendant que celle des hommes passe de 11,2 % à 25,4 %. Le nombre de travailleurs approchant la retraite s'est

accru plus fortement chez les femmes (6,1 fois) que chez les hommes (2,7 fois), l'âge minimum à 10 ans de la retraite chez les femmes a même atteint 48 ans en 1996-2000. Ainsi, en 2006-2007, on estime qu'il y a 509 400 travailleurs en moyenne dont l'âge se situe à moins de 10 ans de la retraite et 445 800 travailleuses.

- Depuis la fin de la décennie 1980, la proportion de travailleurs approchant à moins de 10 ans de la retraite au Québec dépasse celles de l'Ontario et du Canada. Au Québec, l'âge médian de la retraite s'est abaissé plus rapidement, ce qui a amené une augmentation de la population de travailleurs s'approchant de la retraite. Chez les hommes, la proportion québécoise est de 25,4 % par rapport à 18,4 % en Ontario et à 21,9 % au Canada. Chez les femmes, les proportions respectives sont de 24,7 %, de 18,7 % et de 22,3 %.

Travailleurs à moins de 10 ans de la retraite selon la catégorie de travailleurs

Par rapport à la fiche précédente, la répartition de la catégorie de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite permet de voir les différences entre les employés du secteur public, du secteur privé ou les travailleurs indépendants.

L'information méthodologique concernant les travailleurs à moins de 10 ans de la retraite est fournie à la fiche précédente.

Tableau 4.14

Nombre de travailleurs s'approchant à moins de 10 ans de la retraite selon le sexe et la catégorie de travailleurs, Québec, 2006-2007

Catégorie de travailleurs	Âge minimum considéré	Travailleurs à moins de 10 ans de la retraite	
		n	%
Hommes			
Secteur public	47 ans et plus	123 400	39,2
Secteur privé	51 ans et plus	248 200	18,3
Travailleur indépendant	54 ans et plus	98 600	29,1
Total¹	50 ans et plus	509 400	25,4
Femmes			
Secteur public	47 ans et plus	174 100	36,6
Secteur privé	52 ans et plus	181 200	16,0
Travailleur indépendant	55 ans et plus	28 000	15,4
Total¹	49 ans et plus	445 800	24,7

1. Le total ne donne pas la somme des composantes des travailleurs puisque la couverture selon l'âge minimum retenu diffère par catégorie de travailleurs.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

- En 2006-2007, la proportion de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite la plus élevée est observable chez les employés du secteur public, quel que soit le sexe. Cela s'explique, d'une part, par la structure par âge beaucoup plus vieille des travailleurs et travailleuses du secteur public. Les travailleurs âgés (50 ans et plus) du secteur public composent 30,3 % des travailleurs de ce secteur comparativement à une proportion de 21,5 % dans le secteur privé. D'autre part, l'âge médian de la retraite est moindre chez les employés du secteur public que chez les autres travailleurs; à 57 ans chez les deux sexes en 2006-2007 comparativement à 61 ans (hommes) et 62 ans (femmes) chez les travailleurs du secteur privé. L'âge médian de la retraite du secteur public a fortement diminué depuis la période 1976-1980 (64 ans). En 2006-2007, la proportion de travailleurs à moins de 10 ans de la retraite atteint 39,2 % chez les hommes et 36,6 % chez les femmes par rapport à seulement 18,3 % et 16,0 % respectivement dans le secteur privé.
- Dans le secteur public, l'âge médian de la retraite est le même chez les hommes et chez les femmes (57 ans).
- Toutefois, un plus grand nombre de femmes (174 100) que d'hommes (123 400) ont cet âge et plus. Cette plus forte présence des femmes à moins de 10 ans de la retraite reflète la situation générale des femmes dans le secteur public, où elles sont majoritaires. La structure par âge des femmes dans le secteur public est légèrement plus jeune que celle des hommes, d'où une plus faible proportion de travailleuses à moins de 10 ans de la retraite (36,6 % chez les femmes et 39,2 % chez les hommes).
- Outre les employés des secteurs public et privé, les travailleurs indépendants masculins montrent en 2006-2007 une proportion élevée de travailleurs qui pourront prendre une retraite dans 10 ans et moins (29,1 %). Ces travailleurs masculins sont habituellement plus âgés que les autres : 4 travailleurs indépendants sur 10 ont 50 ans et plus comparativement à 3 salariés du secteur public et 2 salariés du secteur privé. Ils prennent leur retraite plus tard que les autres travailleurs, soit à un âge médian de 64 ans comparativement à 57 ans chez les employés du secteur public et 61 ans quant aux employés du secteur privé.